



Thomas Jefferson Fund

Addressing 21st-Century Challenges through Transatlantic Research

L'APPEL À PROJETS 2019 DU THOMAS JEFFERSON FUND EST OUVERT!

Ce programme, créé par l'Ambassade de France aux Etats-Unis et la fondation FACE, vise à encourager et soutenir la collaboration des jeunes chercheurs français et américains les plus prometteurs, et à promouvoir les projets innovants de recherche conjointe en vue de relever les grands défis du XXIème siècle.

**MAKE OUR
PLANET
GREAT
AGAIN**

Dans la continuité de l'initiative « Make Our Planet Great Again » lancée par le président Emmanuel Macron en Juin 2017, le Thomas Jefferson Fund propose cette année des financements supplémentaires pour les projets sur les sujets de recherche suivants : Science du Système Terrestre, Changement climatique et Développement durable, Transition énergétique.



Chaque projet sélectionné recevra un montant maximum de \$ 20,000 sur deux ans



Date limite de dépôt des candidatures:
5 mars 2019 | 12:00 (midi) EST



Annnonce des projets sélectionnés :
Juin 2019



Lancement des projets sélectionnés :
Juillet 2019

Les chercheurs intéressés peuvent prendre connaissance des détails de l'appel à projets en ligne : <http://face-foundation.org/thomas-jefferson-fund/>

Pour toute question, veuillez contacter l'équipe du Thomas Jefferson Fund : thomasjeffersonfund@ambafrance-us.org

La priorité sera donnée aux projets les plus innovants incluant de la mobilité transatlantique significative, des activités de recherche collaborative, l'organisation commune de workshops et de conférences, la publication conjointe d'articles et la participation de jeunes chercheurs (doctorants).

Les bourses couvriront les frais de mobilité entre la France et les Etats-Unis (voyage, hébergement et repas), une partie du coût des conférences conjointes, et des frais de publications communes.

Les chercheurs partenaires sont encouragés à obtenir un co-financement en nature ou en espèce auprès de leur institution ou d'autres sources de financement afin de pouvoir couvrir les autres types de dépenses nécessaires à la bonne exécution de leur projet de recherche conjoint.

Les dossiers de candidature doivent être soumis conjointement par un chercheur français et un chercheur américain en début de carrière, avec un poste permanent ou semi-permanent au sein d'un établissement de recherche ou d'enseignement supérieur en France ou aux Etats-Unis (post-doctorant, maître de conférence, chargé de recherche, *assistant* ou *associate professor*.)